

Fiche d'identité de la spécialité : Droit Pénale

DR DOCT 02

O 1501, O 1502

Fiche d'identité de la spécialité : Droit Pénale

Niveau : Doctorat 3 eme cycle

Domaine : Droit et Sciences Politique

Filière : Droit

Spécialité : Droit Pénale

1- Localisation de la formation :

Faculté : Faculté de Droit et sciences politique

Département : Droit et sciences politique

Références de l'arrêté d'habilitation :

Arrêté n° 1411 du 03/12/2022

2- Partenaires extérieurs :

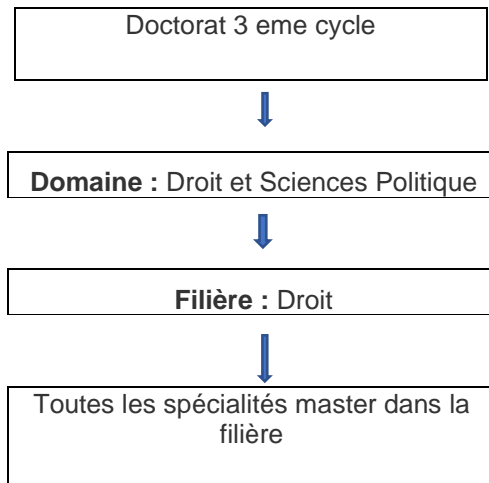
Entreprises et autres partenaires socio-économiques à une relation avec la spécialité.

Partenaires internationaux :

////////////////////////////////////

3- Organisation générale de la formation : position du projet

Le projet doctoral est intégré à la politique scientifique nationale et aux compétences de l'équipe de



4- Objectifs de la formation :

Le programme de doctorat donnera aux doctorants toutes les compétences nécessaires à la recherche au niveau doctoral et leur permettra d'évoluer dans leur carrière de cadre d'entreprise, de chercheur ou d'enseignant chercheur. L'objectif du doctorat est de pouvoir apporter une contribution originale à la connaissance, à l'interprétation ou au développement scientifique dans ce domaine du savoir.

5- Profils et compétences visés :

Le programme permettra d'accompagner le projet de recherche tant à des fins académiques qu'à visées opérationnelles. Durant la recherche doctorale, le doctorant développera ses capacités d'autonomie, d'analyse, de structuration, d'hierarchisation, de priorisation, et de planification. A l'issue du projet doctoral, le docteur disposera d'une culture académique et scientifique de haut niveau. Il sera apte à justifier son travail et à le défendre oralement devant un jury composé d'experts de la discipline.

6- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité :

- Enseignant chercheur,
- Cadre de haut niveau dans une institution,
- Etc ...